

DVC 87B et 3250A (M89 et M1098). *Editio minor* JM Carbon et É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Kingston (Canada) et Paris le 24/1/2023.

Bibliographie : 87B n'est pas inédit : Christidis 1997 p. 106 avec fs et photo pl. 17, 2 (*SEG* 47, 1997, 819 ; *LOD* n° 138 avec fs Chr. 1997) ; DVC 87B.

Datation : ca 375-325 : style classique du IV^e s., avec graphie OY pour o long fermé. Aucune trace d'évolutions postérieures.

(87B)

ἡ τριθυτικόν ;

(3250A)

ἡ χρώμεθα τού[τοις τοῖς ἱεροῖς - - -]

τριθῦται ;

τού[τοις τοῖς ἱεροῖς - - -] Lhôte Carbon *dubitanter* : τοῦ [- - -] DVC

(87B)

Faut-il (faire) un triple sacrifice ?

(3250A)

Devons-nous recourir, nous les prêtres des triples sacrifices, à de tels [sacrifices dans de telles circonstances] ?

Les deux inscriptions sont indépendantes, mais il est nécessaire de les réunir ici parce qu'elles présentent les hapax τριθυτικόν et τριθῦται. τριθυτικόν doit être rapproché de ἡ τριπτύς, cf. *DELG s.v.* Dans Démosthène, *Contre Meidias* 21, 53, c'est précisément l'oracle de Dodone qui prescrit aux Athéniens d'offrir τῷ Διὶ τῷ Ναίῳ τρεῖς βοῦς.

L'emploi de χρώμαι doit être rapproché de la réponse *CIOD* 2982A : θεός · τύχα [ἀγ]αθά · χρῆσθα[ι] τοῖ[ς] ἱεροῖς ἐπ' ἀγαθαί τύχα[ι] *Dieu. Bonne fortune. Accomplir les sacrifices (requis) en vue d'une bonne fortune.*

Il semblerait donc qu'à Dodone ait existé un rite particulier du « triple sacrifice », lequel ne devait pas seulement se caractériser par le nombre des victimes, qu'on peut retrouver dans d'autres *leges sacrae*, mais aussi par des prescriptions et des actes cultuels spécifiques et exceptionnels. Si l'on suit notre interprétation, un collège spécial de prêtres, les τριθῦται, étaient chargés du τριθυτικόν.